

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

(affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

**SEANCE DU 31 MAI 2013**

Le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni le 31 mai à 20 heures 30 à la mairie sous la présidence de M. Jean-Claude DUGENEST, maire.

*Présents* : DUGENEST Jean-Claude, FLEUR Cyril, ELIES Christian, MAZAL Chantal, Patricia CARON, GALLAND Raymond, BONESME Christiane, ABIAN Vincent, FORTINEAU Vincent, GUILBAUD Monique, LABERGERE Marcel

*Absents excusés* : FRAGNIER Jacques, PINET Franck, GRAND Gérard  
Madame MAZAL est désignée comme secrétaire de séance.

**Demandes de subvention :**

Le conseil municipal accorde une subvention de 300 Euros à l'Association Creusekistan dont le départ du rallye aura lieu à Fresselines (la Communauté de Communes accordant la même somme).

**Etude des devis :**

Le Conseil Municipal accepte les devis suivants :

- Installation du Défibrillateur sera confiée à M Bonesme Philippe pour un montant total de 452.09 € TTC
- Les travaux de zinguerie au restaurant : entreprise Frappat pour un montant total de 3744.68 € TTC
- Les travaux de zinguerie au bâtiment scolaire : entreprise Frappat pour un montant de 1949.48 € TTC

**Personnel communal :**

- Suite à la proposition de la commission administrative paritaire pour l'avancement de grade, il sera créé un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013
- Le maire informe le conseil Municipal que Melle Dardaillon-Billonnet Sandrine sera absente du 6 juin 2013 au 5 août 2013, le conseil municipal décide que Mme Barbaud Nelly assurera le remplacement par augmentation de son temps de travail.
- Le maire informe le conseil municipal que Mr Massa Joël est en accident du travail jusqu'au 16 juin 2013. La commission de réforme a été saisie et se prononcera le 18 juin 2013.

**Régie camping :**

L'application de la taxe de séjour s'appliquera à partir du 1<sup>er</sup> juillet pour tout contrat signé après le 15 avril 2013.

Le conseil municipal modifie l'arrêté de régie du camping afin de pouvoir encaisser et reverser cette taxe de séjour.

Le conseil municipal décide faire la demande à ERDF afin d'obtenir une augmentation de la puissance au camping.

**SDIC 23 :**

Le conseil municipal accepte l'adhésion au syndicat des communes de Lépaud et d'Evaux les Bains.

**SAEP Fresselines Chambon sainte Croix : Rapport sur l'eau 2012**

Celui-ci montre un état général du réseau d'eau en bon état de fonctionnement. L'enquête publique sur la protection des captages est terminée, les dossiers de demande de subvention pour la réalisation des travaux seront déposés courant septembre.

**Questions diverses :**

- La commune a obtenu l'accord de subvention DETR pour les travaux à la Chapelle des Forges et la Chapelle de Chambonnet. Le Siers agissant par délégation de compétences a obtenu des subventions pour la réfection de la route du Rivaud et de la passerelle de Puy Guillon.
- Rapport cantine : celui-ci fait apparaître un niveau de maîtrise sanitaire satisfaisant.
- Dossier risques majeurs sur la commune : le dossier communal sera établi dans les semaines qui viennent en tenant compte des informations communiquées par la Préfecture.
- Le maire informe le conseil municipal qu'une nouvelle manifestation pour défendre la ligne POLT aura lieu samedi 15 juin 2013 à 14 h 30 à Saint Sébastien.
- Aménagement Espace Monet Rollinat : la Communauté de Communes a confié à des programmistes le projet d'aménagement qui a été présenté récemment au Conseil Communautaire. Ce dernier a accepté le principe de recrutement d'un cabinet d'architecture pour conduire au stade de l'APD tout en réduisant les prestations proposées notamment au niveau de la scénographie. Le Conseil Municipal rappelle que le transfert du bâtiment et de sa gestion a été réalisé dans l'objectif d'un aménagement en complémentarité avec Crozant. Il ne comprendrait donc pas que le projet soit abandonné.

- Mme Rigollet Christel laissera l'appartement au dessus des écoles au 1<sup>er</sup> août 2013

La séance est levée à 22 h 45

Le Maire,  
Jean-Claude DUGENEST